



COMITÉ DIRECTEUR

PROCES VERBAL

ORDRE DU JOUR :

- Mot du Président
- Validation ODJ AG du 15/11/2024
- Point financier
- Validation des représentants de la CDA dans les commissions
- Proposition de candidatures bénévoles
- Problématique des joueuses U16F
- Bilan rentrée du foot
- Point JND
- Compétition Futsal D2
- Points divers

Le 11/10/2024 au siège du District Escout



Membres présents :

Stefan ISLIC - Christophe GABET - Christophe DEPARIS - Cédric PLANQUETTE - Francis CHEYLAN - Freddy FERREIRA - Coralie LEJUSTE - Mathieu FILMOTTE - Nathalie FONTENIER - Romain MANESSE - Patrice CUVILLIER - Farid IRBAH - Olivier MAZURE - Giuseppe POCE - Gérard PIQUE

Membres excusés :

David BRICOUT - Olivier DEBANDE - Camille DEVORSINE – David GAILLIEZ – David JACQMIN - Saïd LALAMI - Thierry LEMIRE

Participent à la réunion :

Aurélien LECOCCQ (DAF), Gérald GILLON (CTD DAP), Juliette DE PARMENTIER (assistante administrative).

1- Mot du Président

Le Président revient sur la réélection de Cédric BETTREMIEUX à la présidence de la Ligue de Football des Hauts-de-France qui a eu lieu le 28 septembre dernier. Il exprime son regret concernant la communication sur la non-candidature du District Escaut au titre des Présidents de Districts au sein de la délégation de la ligue des Hauts de France aux Assemblées fédérales non électives et tient à rappeler qu'il siègera de nouveau au Conseil de Ligue.

Le Président annonce que Mathieu CAILLAUX a décidé de nous quitter et explique que le service communication sera réorganisé.

Il revient ensuite sur le succès de l'événement organisé pour le match VAFC - Villefranche et annonce le souhait de renouveler l'opération pour le match VAFC – Dijon du 23/10/2024.



2- Validation ODJ de l'AG du 15/11/2024 à 19h à Hordain

Le comité valide à l'unanimité l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale du 15/11/2024.

- Mot d'accueil
- Mot du président
- Valorisation bénévoles
- Rapport moral
- Election d'un membre pour compléter le comité de direction
- Valorisation des clubs vainqueurs du challenge PEF 2024
- Bilan financier
- Rapport CAC
- Budget prévisionnel
- Mot de clôture

3- Point financier

Christophe DEPARIS présente le bilan financier et compte de résultat qui sera soumis au vote des clubs lors de la prochaine AG du 15 novembre.

Le comité de direction valide l'arrêté des comptes au 30 juin 2024, présentant un résultat négatif de -54 260 €.

Il présente le Budget prévisionnel qui a été retravaillé à la suite de la réunion du 26 août, et qui sera ensuite soumis au vote des clubs.

Le comité de direction valide à l'unanimité le budget prévisionnel.

4- Validation des représentants de la CDA dans les commissions

Commission départementale de Discipline : Freddy BECAR

Commission départementale des Règlements et Contentieux : Jean Jacques LADUREAU

Commission départementale d'Appel : Eric DELBARRE

Le comité de direction valide à l'unanimité les représentants des arbitres dans ces commissions ci-dessus.

5- Proposition de candidatures bénévoles de commissions

- Commission départementale des Règlements et Contentieux :
- Mickael SOMBRIN
- Le comité valide à l'unanimité sa candidature.

→ Commission départementale du football Féminin et de la Féminisation :

- Kevin PARLERMO

Le comité décide de mettre en attente sa candidature.

→ Commission départementale PEF :

- Xavier FOSSIER

- Inés POULAIN

Le comité valide à l'unanimité les candidatures

→ Commission départementale du Futsal :

- Loïc LE CLAINCHE

Le comité valide à la majorité sa candidature (2 abstentions)

- Hichem LYAZALI

Le comité valide à l'unanimité sa candidature.

→ Commission départementale des délégués :

- Pascal DENIS

- Alain PLACART

Le comité valide à l'unanimité les candidatures

6- Problématique des joueuses U16F

Aurélien LECOCQ présente une problématique qui lui a été formulée par un club au sujet de la participation des joueuses U16F en seniors féminines.

Après étude des divers règlements, il s'avère que celui de la FFF autorise la participation des U16F en seniors dans les compétitions de Ligue et de Districts, sous couvert de la validation de la Ligue, à condition de satisfaire à un dossier médical de double surclassement qui doit être validé par un médecin fédéral.

La Ligue des Hauts de France valide les demandes de licences et dossiers médicaux des U16F, les autorisant ainsi à pratiquer en seniors F. Cependant, les règlements de la LFHF interdisent la pratique des U16F en compétitions seniors F de Ligue ou de District.

Nous observons que certains Districts autorisent malgré tout la pratique des U16F en seniors.

Après discussion sur un point de vigilance à avoir vis à vis du développement des compétitions jeunes U16F-U17F-U18F, dans l'attente d'un éclaircissement de ce point de règlement par la Ligue et compte tenu que certains districts permettent la pratique des U16F en seniors F, le comité de direction valide à l'unanimité la mise en place d'une dérogation permettant aux U16F de pratiquer en compétitions seniors F du District Escaut dans la limite de 3 joueuses comme le prévoient les règlements fédéraux.

7- Bilan rentrée du foot

Gérald GILLON intervient sur le bilan des rentrées du foot (CF PDF) et signale un taux de présence très satisfaisant. Il précise que les équipes inscrites mais absentes se verront sanctionner de 50€ d'amende, qui serviront pour l'achat de mini buts dédiés à la pratique du football éducatif.

Il félicite les membres de la Commission Départementale du Football Éducatif / Football des enfants pour leur participation active, notamment pour les visites clubs (plus de 30 visites depuis le début de saison).

8- Point JND

Gérald GILLON fait un point d'avancée sur la JND.

Il indique que le cahier des charges U8-U9 est d'ores et déjà complet pour le site du Valenciennois : Vieux Condé.

Les autres sites sont encore en cours d'étude.

9- Compétition Futsal D2

Farid IRBAH intervient sur la problématique du championnat de Futsal D2, vis à vis du nombre d'équipes ayant arrêté, ce qui déstabilise la bonne marche du championnat pour cette saison.

En collaboration avec le service de Gestion des Compétitions, ils ont travaillé à l'étude de 2 propositions de réorganisation des groupes et du planning des matchs.

Le comité valide à l'unanimité la proposition 1 avec la montée de St Saulve Olympique Futsal en D1 pour compléter le groupe à 10 équipes et la mise en place d'un groupe de D2 constitué de 12 équipes.

La Commission Départementale du Futsal se réunira le 23/10.

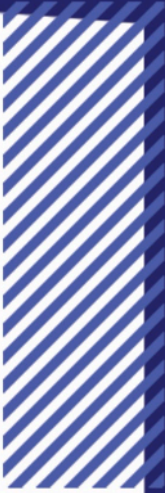
10- Points divers

→ Tarif cartons

A la demande de la commission de discipline, Aurélien LECOCCQ explique qu'actuellement le règlement financier comporte une ligne « 1 avertissement + une exclusion directe dans le même match » sanctionnée de 35€ d'amende.

Proposition de suppression de cette ligne pour garder individuellement les tarifs du carton jaune et celui du carton rouge.

Le comité valide à l'unanimité cette proposition

- 
- Le comité revient sur le PV du Comité de direction du 24/05/2024 et précise que l'indemnisation votée pour le président du District est valable pour la durée de son mandat de président de District, soit jusqu'à la prochaine élection de 2028, sauf si ce dernier devait quitter ses fonctions prématurément. Dans ce cas l'indemnisation s'arrêterait en même temps que la fin de la mission.
 - Evocation de la rentrée du football féminin
Retour de Coralie LEJUSTE concernant les problématiques rencontrées lors de la journée de rentrée du football féminin. Le comité décide de transmettre ce dossier à la commission de discipline pour étude et décision.
 - Commission de contrôle de gestion et des finances solidaires
Le comité de direction décide de la scinder en deux :
 - une commission de gestion des finances solidaires pour les demandes de dotations diverses (mise en place d'un processus, budget à définir) et l'accompagnement des clubs.
 - Une commission de contrôle de gestion du District pour le suivi des charges et produits du District.
 - Réflexion sur la FMI :
L'absence de délégués de terrains non signalée et non bloquante par l'application FMI pose des problèmes aux clubs et occasionne des amendes d'absences. L'information sera de nouveau remontée au service dédié à la FFF.
 - Freddy FERREIRA alerte le comité de direction sur la gestion du protocole d'avant match parfois abusive. Il est nécessaire de communiquer une nouvelle fois aux clubs à ce sujet.

Stefan ISLIC
Président

Cédric PLANQUETTE
Secrétaire Général

